

Pour diffusion immédiate  
Le 20 mars 2013

## **La Direction des soins prolongés du Yukon reçoit le plus haut niveau d'agrément**

WHITEHORSE—La Direction des soins prolongés du ministère de la Santé et des Affaires sociales vient de recevoir l'agrément avec mention d'honneur d'Agrément Canada, la plus haute marque de reconnaissance décernée par cet organisme. Les critères d'obtention de cet agrément sont très élevés, mais la Direction des soins prolongés a su les remplir et même les surpasser grâce à l'excellence de ses services et de ses programmes, et par son engagement indéfectible à l'égard de la qualité des soins de santé.

« Je suis heureux d'annoncer que la Direction des soins prolongés a mérité une telle distinction et je tiens à remercier les membres du personnel pour la compassion et le dévouement dont ils font preuve, et pour leur désir profond d'offrir aux Yukonnais des soins de qualité », a déclaré le ministre de la Santé et des Affaires sociales, M. Doug Graham. « Il s'agit d'une remarquable réalisation, comme en témoigne cet agrément avec mention d'honneur. »

En septembre 2012, dans le cadre du processus d'amélioration continue d'Agrément Canada, on a mené un sondage de trois jours auprès des employés des Centres Copper Ridge et Thomson, des pavillons Macaulay et McDonald, ainsi que des fournisseurs de soins palliatifs et de soins à domicile partout au Yukon, et ce, dans tous les domaines des soins de santé. L'évaluation portait notamment sur la qualité du leadership, la prévention et le contrôle des infections, les services de soins à domicile, les services de soins de longue durée, les services de soins palliatifs et la gestion de la médication.

« Les Soins prolongés du Yukon satisfaisaient à 96,3 % des normes établies par Agrément Canada, y compris toutes les pratiques organisationnelles requises, et à 97,4 % des critères à priorité élevée », a ajouté M. Graham. « Nos services de soins prolongés sont parmi les meilleurs du Canada, et c'est là une grande réussite. »

Agrément Canada est un organisme à but non lucratif qui établit des normes nationales en matière d'amélioration de la qualité et de la sécurité dans la prestation des services de santé. Les organismes agréés doivent se soumettre à un processus d'évaluation approfondi avant de recevoir leur agrément. L'agrément avec mention d'honneur décerné à la Direction des soins prolongés du Yukon est valable jusqu'en septembre 2015.

Pour de plus amples renseignements au sujet d'Agrément Canada, visitez le [www.accreditation.ca](http://www.accreditation.ca).

-30-

Renseignements :

Matthew Grant  
Communications  
Conseil des ministres  
867-393-6470  
[matthew.grant@gov.yk.ca](mailto:matthew.grant@gov.yk.ca)

Nicole Goulah  
Communications  
Santé et Affaires sociales  
867-456-6145  
[nicole.goulah@gov.yk.ca](mailto:nicole.goulah@gov.yk.ca)

*Communiqué numéro 13-064*

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:  
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.